



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métiers de bouche

Question au Gouvernement n° 3009

Texte de la question

VALORISATION DES TERROIRS

M. le président. La parole est à M. Sébastien Denaja, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Sébastien Denaja. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, Carole Delga.

Madame la secrétaire d'État, permettez-moi tout d'abord de saluer ici et, surtout, maintenant, au nom de l'ensemble des députés socialistes, républicains et citoyens, l'action que vous avez menée depuis un an, avec force et engagement, au service de l'emploi dans les TPE et les PME, dans les domaines du commerce et de l'artisanat, au service de l'excellence française, en particulier dans le secteur de la gastronomie.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

À ce titre, vous avez récemment pris un décret relatif à la mention « Fait maison » dans les restaurants, avec un double objectif, mieux informer les consommateurs sur les conditions de transformation des produits et valoriser le travail ainsi que le savoir-faire des restaurateurs, mais il ne s'agit là que de l'une des facettes d'une politique globale de soutien à la gastronomie, une filière essentielle à notre économie et au rayonnement culturel de la France dans le monde.

Cette politique, c'est notamment le statut d'artisan cuisinier et celui d'artisan crémier-fromager, que vous êtes récemment venue présenter en Languedoc-Roussillon, qui consacrent tous deux la reconnaissance d'un métier. C'est aussi le titre de maître restaurateur ou encore le développement de la fête de la gastronomie, le soutien aux commerçants, artisans, aux TPE et PME dans le cadre du *Small business act* à la française qu'a annoncé le Premier ministre la semaine dernière et auquel vous avez contribué.

Tous ces dispositifs sont au service de l'emploi, de la valorisation de nos produits, de nos savoir-faire français. Au-delà, c'est mettre à l'honneur cette république des territoires, cette république des terroirs, à laquelle vous êtes tant attachée.

Madame la secrétaire d'État, ma question est simple : comment le Gouvernement entend-il poursuivre cette action volontariste et ambitieuse au service de l'excellence française ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Mme Carole Delga, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de

l'économie sociale et solidaire. Monsieur le député, vous avez mis en valeur tous les talents de la France. C'est grâce à cette économie de proximité que nous voulons permettre à la France de se redresser et de créer des emplois. Notre France a des talents et nous devons les encourager. Avec le pacte de responsabilité et différentes mesures, nous sommes actifs et nous avons des résultats.

Vous avez cité le secteur de la gastronomie, avec le titre de maître restaurateur ou la mention « Fait maison ». Cela permet de reconnaître le talent de professionnels de cette gastronomie qui fait la renommée de la France à l'international, que nous allons développer également par d'autres mesures et à travers tous les produits sous signe officiel de qualité et les indications géographiques protégées.

Pour les produits manufacturés, nous nous sommes inspirés des IGP, avec des indications géographiques. Demain, la dentelle de Calais, la porcelaine de Limoges, les vases d'Anduze ou la faïence de Martres-Tolosane seront à l'honneur et ces secteurs pourront continuer à créer de l'emploi et à donner de la fierté à nos concitoyens.

Le commerce de proximité doit lui aussi être soutenu, à travers le FISAC, à travers les contrats de revitalisation commerciale et artisanale, pour qu'il y ait dans nos centres-bourgs des commerces, des services à la population.

Dans les prochains mois, nous continuerons à développer ces savoir-faire, cette image à l'international de la France car, à travers l'action de Laurent Fabius, de Stéphane Le Foll ou de Matthias Fekl, il y a une diplomatie des terroirs. Nous voulons faire en sorte que la France soit attractive, fière de ses talents, et qu'elle crée de l'emploi pour toutes et pour tous dans tous les territoires. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Denaja](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3009

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 juin 2015](#)